UNE FÉDÉRATION NATIONALE

La Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles (FFAC) poursuit son action **grâce à la générosité du public**. Chaque année, ce sont plus de 220 chiens guides qui sont remis gratuitement aux personnes déficientes visuelles, contribuant ainsi à une **meilleure inclusion sociale et citoyenne**.

Parmi les déficiences sensorielles, près de **2 millions* de personnes déclarent une déficience visuelle**. 61 000* d'entre elles souffrent d'une cécité complète et 146 000 sont atteintes de malvoyance profonde. Aujourd'hui en France, seule une infime minorité de personnes déficientes visuelles (1 %) bénéficie d'un chien guide.

LE CHIEN GUIDE EST REMIS GRATUITEMENT

La FFAC poursuit depuis plus de 50 ans ses actions et l'on compte aujourd'hui **1 500 équipes (maître - chien guide) actives sur le terrain**. En 2021, ce sont **214 chiens guides** qui ont été remis par nos associations fédérées. **Aujourd'hui, un chien guide coûte 25 000 €**. Le coût de l'élevage, de la formation et de la remise du chien guide est financé grâce à la générosité du public.

Chiffres clés du mouvement chien guide [1]

Fondée en 1972, la Fédération Française des Associations Chiens guides d'aveugles est une association de loi 1901 reconnue d'utilité publique en 1981.

LE RÉSEAU NATIONAL

La Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles a comme membres :

- 10 associations régionales.
- 2 associations nationales.
- 17 centres d'éducation (gérés par les associations régionales et une nationale).
- 1 réseau d'élevages de chiots (3 centres répartis sur le territoire).

Avec la FFAC, toutes ces entités ont pour objectif d'harmoniser et de coordonner au niveau national les missions suivantes :

- la **promotion du chien guide** auprès des utilisateurs potentiels et du grand public,

- le fonctionnement et le **développement des associations** de chiens guides fédérées, en respectant une déontologie commune [2],
- les procédures garantissant un **haut degré d'exigences qualitatives** dans l'éducation du chien guide,
- la **formation professionnelle des éducateurs de chiens guides** (titre de niveau 5), et des intervenants,
- la sélection et l'**élevage des chiots**,
- la **reconnaissance de ce moyen de locomotion** autonome par les Pouvoirs Publics.

LE RÔLE DE LA FÉDÉRATION

Formation :

La FFAC finance les formations [3] **des stagiaires moniteurs et stagiaires éducateurs de chiens guides**, qui reçoivent un titre de niveau 5, inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Soutien :

Elle subventionne le **centre d'élevage national** (CESECAH [4]). Cette maternité à la pointe du progrès collabore avec les instances vétérinaires pour la sélection génétique et les protocoles de reproduction assistée, afin de participer à l'amélioration des races et tendre à la création du chien guide avec les meilleures prédispositions possibles.

Accessibilité :

La **FFAC**, CANIDEA [5] et l'ANM' Chiens Guides [6] veillent à la **libre circulation des bénéficiaires de chiens guides** dans tous les lieux ouverts au public (administration, centres commerciaux, transports en commun, lieux culturels, etc.) et gèrent ainsi l'OBAC (Observatoire de l'Accessibilité des Chiens guides d'aveugles).

Représentation :

La FFAC gère les rapports avec les **institutions publiques et privées**, harmonise et coordonne les actions de ses membres.

Gouvernance :

La FFAC est dirigée [7] par un **Conseil d'Administration composé de 22 représentants bénévoles** des associations fédérées. Son Président est Paul Charles.

Elle est animée par **une équipe de salariés** chargée, en lien avec les associations fédérées, de mettre en œuvre les orientations votées par les instances et d'animer le réseau.

La FFAC ainsi que ces associations affiliées ne font **aucun démarchage téléphonique ni à domicile**.

(*Source : Etudes et Résultats N°416 – Juillet 2005 - DRESS*).

URL source:https://www.chiensguides.fr/federation/presentation

Liens
[1] https://www.chiensguides.fr/federation/chiffres-cles [2] https://www.chiensguides.fr/associations/charte-deontologique [3] https://www.chiensguides.fr/node/415 [4] https://www.cesecah.chiensguides.fr/ [5] https://www.canidea.fr/ [6] https://www.anmchiensguides.fr/ [7] https://www.chiensguides.fr/node/648